

UMNB BULLETIN

NEW BRUNSWICK'S VOICE FOR MUNICIPAL GOVERNMENTS
LA VOIX DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

OFFICE UPDATE

UMNB's Annual General Meeting

We hope that you enjoyed the three panel sessions hosted this month, on navigating social media, growing your community, and cybersecurity. We were thrilled to hear from engaging experts and a full house in the audience to listen and learn.

Next up is the Annual General Meeting *****this Sunday***** October 3rd at 9 am. Members will undertake the business of UMNB, including voting on resolutions, hearing financial and operational reports, and receiving updates on zone and committee work. We'll also celebrate award winners, and honour municipal elected officials who have passed away. [View our conference website, including the submitted resolutions up for debate, here.](#) Connection details will be circulated later this week.

Truth & Reconciliation Week

This [online event](#) will provide historical workshops, exclusive video content, and activities for students — all supported by artistic and cultural performances by First Nations, Métis, and Inuit artists. It will feature important conversations including the truths of the Indigenous treaties, First Nation, Métis and Inuit land claims, and the residential schools system. Please note that the UMNB office will be closed on September 30 to respect the National Day for Truth & Reconciliation.

The Wheels on the Bus are Out of Stock

A few weeks ago, Canoe Procurement let us know that an increase in tire prices is imminent. Now we're heard talk of a [tire shortage this year](#). If your municipality is in the market for winter tires, don't delay.

A Message from FCM President Joanne Vanderheyden regarding the Federal Election

FCM has congratulated Mr. Trudeau and all 338 members of Parliament—new and returning—who will often be your most direct contacts with the federal realm. [You can read my statement here.](#)

I also want to thank all of you who've been working hard to keep municipal priorities front and centre. Whether you were engaging local candidates or taking our message to local media, your efforts have helped set up FCM for success in the crucial months ahead.

27 SEPT 2021

This new minority Parliament brings new opportunities. This is a time to build bridges to get things done, and that's where municipalities excel. The frontline solutions we deliver help achieve federal objectives that all parties share. Everything from creating jobs and making rental housing more affordable to closing the rural broadband gap and protecting Canadians from new climate extremes. And of course, immediate priorities like shoring up transit operating shortfalls once and for all—and supporting municipalities facing rising costs of RCMP contract policing.

With the election behind us, a new phase begins. FCM will be reaching out to the new government, and to opposition parties as well. We'll start by urging swift action on campaign commitments with cross-party support. We'll look to build on progress started in the last Parliament. And we'll show exactly how empowering communities of all sizes with new tools can drive a stronger, more inclusive recovery.

Energy Efficiency Day and Waste Reduction Week

Efficiency Canada is asking communities to [declare Wednesday October 6th as Energy Efficiency](#) Day this year – and in perpetuity. Energy Efficiency Day celebrates Canadians who make a living delivering not just energy efficiency, but more comfortable homes, more prosperous businesses, healthier schools, and bigger energy savings for members of their community.

[Waste Reduction Week in Canada](#) is a year-round program that supports principles and practices of the circular economy, resource efficiency, and waste reduction. Communities, businesses, schools, and individuals from across Canada can renew their commitment to sustainability and celebrate the 20th anniversary by [proclaiming](#) Oct. 18 – 24, 2021 as [Waste Reduction Week in Canada](#).

Q&A on New Mandatory Order

Thanks to AMANB for sharing the following Q&As:

Do I need to ask for a proof of vaccination for citizens who want to attend our public meeting?

Yes, and they need to wear a mask. You might want to continue or add the online option for those who don't want to take any chances but want to be involved in their community.

If I'm not fully vaccinated, can I or a Council member still participate at the meetings?

Yes. However, make sure you have a prevention plan set up for your municipality and to respect the policies that you have put in place for your municipality.

I have a volunteer firefighter who is not vaccinated. Can they still be in the team?

Yes, if they follow the same policies you have put in place for all your employees.

A Word from Our Sponsor: Atlantic Lottery exists to build a stronger Atlantic Canada



Giving back to the communities we serve has been Atlantic Lottery's number one priority since its inception in 1976. Every year, 100% of Atlantic Lottery profit goes to the four Atlantic provinces to fund important services we all use, like education and healthcare. However, building stronger communities doesn't end there.

Atlantic Lottery President and CEO, Patrick Daigle looks forward to joining the UMNB Annual General Meeting on October 3 to share more about the organization's commitment to our local communities and social responsibility efforts.

RAPPORT DU BUREAU

Assemblée générale annuelle de l'UMNB

Nous espérons que vous avez apprécié les trois tables rondes organisées ce mois-ci, sur la navigation dans les médias sociaux, la croissance de votre communauté et la cybersécurité. Nous avons été ravis d'entendre des experts engagés et d'avoir un auditoire complet pour écouter et apprendre.

La prochaine étape est l'assemblée générale annuelle ****ce dimanche**** 3 octobre à 9 heures. Les membres s'occuperont des affaires de l'UMNB, notamment en votant des résolutions, en écoutant les rapports financiers et opérationnels, et en recevant des mises à jour sur les travaux des zones et des comités. Nous célébrerons également les lauréats des prix et rendrons hommage aux élus municipaux décédés. [Consultez le site Web de notre conférence, y compris les résolutions soumises au débat, ici.](#) Les détails de connexion seront diffusés plus tard dans la semaine.

Semaine de la vérité et de la réconciliation

[Cet événement en ligne](#) proposera des ateliers historiques, du contenu vidéo exclusif et des activités pour les élèves, le tout soutenu par des performances artistiques et culturelles d'artistes des Premières nations, métis et Inuits. Il présentera des conversations importantes, notamment sur les vérités des traités autochtones, les revendications territoriales des Premières nations, des Métis et des Inuits, et le système des pensionnats. Veuillez noter que le bureau de l'UMNB sera fermé le 30 septembre pour respecter la Journée nationale de vérité et de réconciliation.

Les roues de l'autobus sont en rupture de stock

Il y a quelques semaines, Canoe Procurement nous a fait savoir qu'une augmentation du prix des pneus était imminente. Nous entendons maintenant parler d'une pénurie de pneus cette année. Si votre municipalité est à la recherche de pneus d'hiver, n'attendez pas.

Un message de la présidente de la FCM, Joanne Vanderheyden, concernant les élections fédérales

La FCM a félicité M. Trudeau et les 338 députés - nouveaux et sortants - qui seront souvent vos contacts les plus directs avec le gouvernement fédéral. Vous pouvez lire ma déclaration [ici](#).

Je tiens également à remercier tous ceux d'entre vous qui ont travaillé dur pour maintenir les priorités municipales à l'avant-plan. Qu'il s'agisse d'engager des candidats locaux ou de transmettre notre message aux médias locaux, vos efforts ont aidé à préparer la FCM au succès dans les mois cruciaux à venir.

Ce nouveau Parlement minoritaire apporte de nouvelles opportunités. C'est le moment de jeter des ponts pour faire avancer les choses, et c'est là que les municipalités excellent. Les solutions de première ligne que nous apportons aident à atteindre les objectifs fédéraux que tous les partis partagent. Il peut s'agir de créer des emplois, de rendre les logements locatifs plus abordables, de combler le fossé de la large bande en milieu rural ou de protéger les Canadiens contre les nouveaux extrêmes climatiques. Et bien sûr, les priorités immédiates, comme combler une fois pour toutes les déficits d'exploitation du transport en commun et soutenir les municipalités qui font face aux coûts croissants des services de police contractuels de la GRC.

L'élection étant derrière nous, une nouvelle étape commence. La FCM s'adressera au nouveau gouvernement ainsi qu'aux partis d'opposition. Nous commencerons par demander instantanément que les engagements pris durant la campagne soient rapidement mis en œuvre avec l'appui de tous les partis. Nous chercherons à poursuivre les progrès réalisés au cours de la dernière législature. Et nous montrerons exactement comment le fait de donner de nouveaux outils aux communautés de toutes tailles peut conduire à une reprise plus forte et plus inclusive.

Journée de l'efficacité énergétique et Semaine de réduction des déchets

Efficacité Canada demande aux collectivités de [déclarer le mercredi 6 octobre comme Journée de l'efficacité énergétique](#) cette année - et à perpétuité. La Journée de l'efficacité énergétique rend hommage aux Canadiens qui gagnent leur vie en offrant non seulement l'efficacité énergétique, mais aussi des maisons plus confortables, des entreprises plus prospères, des écoles plus saines et des économies d'énergie plus importantes pour les membres de leur communauté.

[La Semaine canadienne de réduction des déchets](#) est un programme qui se déroule toute l'année et qui soutient les principes et les pratiques de l'économie circulaire, de l'efficacité des ressources et de la réduction des déchets. Les collectivités, les entreprises, les écoles et les particuliers de tout le Canada peuvent renouveler leur engagement envers la durabilité et célébrer le 20e anniversaire en [proclamant la Semaine canadienne de réduction des déchets du 18 au 24 octobre 2021.](#)

Q&R sur le nouveau décret obligatoire

Merci à l'AAMNB d'avoir partagé les questions et réponses suivantes :

Dois-je demander une preuve de vaccination aux citoyens qui veulent assister à notre réunion publique ?

Oui, et ils doivent porter un masque. Vous pourriez vouloir continuer ou ajouter l'option en ligne pour ceux qui ne veulent pas prendre de risques mais qui veulent s'impliquer dans leur communauté.

Si je ne suis pas complètement vacciné, puis-je ou un membre du Conseil peut-il quand même participer aux réunions ?

Oui. Cependant, assurez-vous d'avoir mis en place un plan de prévention pour votre municipalité et de respecter les politiques mises en place pour votre municipalité.

J'ai un pompier volontaire qui n'est pas vacciné. Peut-il encore faire partie de l'équipe ?

Oui, s'il respecte les mêmes politiques que celles que vous avez mises en place pour tous vos employés.

Un mot de notre commanditaire : Loto Atlantique existe pour bâtir un Canada atlantique plus fort

Redonner aux communautés que nous servons a été la priorité numéro un de Loto Atlantique depuis sa création en 1976. Chaque année, 100 % des bénéfices de Loto Atlantique sont versés aux quatre provinces de l'Atlantique pour financer des services importants que nous utilisons tous, comme l'éducation et les soins de santé. Cependant, la construction de communautés plus fortes ne s'arrête pas là.

Le président et chef de la direction de Loto Atlantique, Patrick Daigle, se réjouit de participer à l'assemblée générale annuelle de l'UMNB, le 3 octobre, afin d'en apprendre davantage sur l'engagement de l'organisme envers nos communautés locales et ses efforts en matière de responsabilité sociale.

27 SEPT 2021

#UMNB2021 CONFERENCE | CONGRÈS #UMNB2021

We're delighted to have the support of our sponsors for this year's conference! Thank you!
Nous sommes ravis d'avoir le soutien de nos commanditaires pour la conférence de cette année ! Merci !

PLATINUM | PLATINE



GOLD | OR



SILVER | ARGENT



BRONZE



NEWS | NOUVELLES

27 SEPT 2021 – Changes to social assistance programs increase financial support to social assistance recipients

Social assistance recipients will be eligible to receive more income beginning Oct. 1 as a result of changes to Social Development programs.

Among the changes, social assistance recipients will no longer have their benefits reduced if they are also receiving child support payments, the Canada-New Brunswick Housing Benefit or compensatory money related to personal injury.

The wage exemption will also be increased. This exemption allows clients to keep a portion of their income assistance benefits while being employed. Social assistance recipients will now be able to keep up to \$500 of income earned each month, plus 50 cents of each additional dollar earned over \$500.

In addition, the department will no longer reduce social assistance benefits for clients living with parents or spending less than 25 per cent of their monthly assistance payment on housing. Until now, a shelter deduction had been applied and benefits were reduced.

The changes also include an updated definition of deaf in social assistance programs, as recommended by stakeholders. This will facilitate better assessments for people who are hearing impaired.

Another change authorizes nurse practitioners to sign medical forms for social assistance clients who are applying for disability designation. This will help streamline the application process.

Earlier this year, the provincial government announced the indexation of all social assistance rates to inflation. This means that on April 1, each year, social assistance rates will be increased by the percentage change in the New Brunswick Consumer Price Index.

As of September, 26,949 individuals were receiving social assistance in the province: 20,438 under the Transitional Assistance Program and 6,511 under the Extended Benefits Program.

Details of the Social Assistance Reform 2021 [are available online](#).

27 SEPT 2021 – Des changements aux programmes d'aide sociale augmentent le soutien financier aux bénéficiaires de l'aide sociale

Les bénéficiaires de l'aide sociale auront le droit de toucher un plus grand revenu à compter du 1er octobre en raison de changements apportés aux programmes du ministère du Développement social.

Parmi les changements, les bénéficiaires de l'aide sociale ne verront plus leurs prestations réduites s'ils reçoivent également des pensions alimentaires pour enfants, l'Allocation Canada-Nouveau-Brunswick pour le logement ou des montants compensatoires liés à des lésions corporelles.

L'exemption salariale sera également augmentée. Cette exemption permet aux clients de garder une partie de leurs prestations d'aide au revenu même s'ils ont un emploi. Les bénéficiaires de l'aide sociale pourront désormais garder jusqu'à 500 \$ du revenu gagné chaque mois, plus 0,50 \$ de chaque dollar supplémentaire gagné au-delà de ce montant.

De plus, le ministère ne réduira plus les prestations d'aide sociale des clients qui vivent avec leurs parents ou qui consacrent moins de 25 pour cent de leur paiement mensuel d'aide sociale à leur logement. Jusqu'à présent, une déduction était appliquée aux frais de logement et les prestations étaient réduites.

Les changements comprennent également une mise à jour de la définition de « sourd » dans les programmes d'aide sociale, tel que recommandé par des groupes d'intervenants. Les personnes ayant une déficience auditive pourront obtenir de meilleures évaluations plus facilement.

Un autre changement autorise les membres du personnel infirmier praticien à signer les formulaires médicaux des clients de l'aide sociale qui demandent une désignation de personne handicapée. Cela contribuera à faciliter le processus de demande.

Plus tôt cette année, le gouvernement provincial a annoncé que tous les taux d'aide sociale seront indexés sur l'inflation. Cela signifie que le 1er avril de chaque année, les taux d'aide sociale augmenteront du pourcentage correspondant au changement de l'indice des prix à la consommation du Nouveau-Brunswick. En date du mois de septembre, 26 949 personnes recevaient une aide sociale dans la province, soit 20 438 dans le cadre du Programme d'assistance transitoire et 6511 dans le cadre du Programme de prestations prolongées. Les détails de la réforme de l'aide sociale [sont disponibles en ligne](#).

25 SEPT 2021 – 85 per cent of new cases not fully vaccinated / reinstated state of emergency in effect

Public Health reported today that 78.9 per cent of eligible New Brunswickers are fully vaccinated against COVID-19 and 87.7 per cent have received their first dose of a vaccine. If you have not yet had your first or second dose, you are asked to go to a [walk-in clinic](#) or book an appointment through a [participating pharmacy](#) or at a [Vitalité or Horizon health network clinic](#) as soon as possible.

Additional information is available on the [COVID-19 dashboard](#).

State of emergency reinstated

The provincial government is reminding New Brunswickers that based on the current level of COVID-19 hospitalizations, a state of emergency has been reinstated and a [mandatory order](#) is now in effect. It includes new measures to limit contacts, ensure physical distancing is maintained, and require certain businesses and events to have a vaccination or masking-and-testing workplace policy. Additional details [are available online](#).

Clarification on private gatherings

Any private indoor gathering can include people from your household plus 20 consistent contacts. This does not apply to businesses, such as restaurants, where patrons must show proof of full vaccination or medical exemption.

If you are holding a private outside gathering, there is no limit on the number of people, with physical distancing.

Public health measures

All current public health measures also remain in place, including the mandatory use of masks in indoor public spaces and the requirement to [show proof of full vaccination](#) when accessing certain events, services and businesses. Anyone entering New Brunswick must pre-register through the [New Brunswick Travel Registration Program](#). Additional information about the updated measures [is available online](#).

25 SEPT 2021 – Rétablissement de l'état d'urgence / 85 pour cent des nouveaux cas ne sont pas pleinement vaccinés

La Santé publique signale aujourd'hui que 78,9 pour cent des personnes admissibles au Nouveau-Brunswick sont pleinement vaccinées contre la COVID-19 et que 87,7 pour cent ont reçu une première dose d'un vaccin. Si vous n'avez pas encore reçu votre première ou deuxième dose, nous vous demandons de vous rendre dans une [clinique sans rendez-vous](#) ou de prendre rendez-vous dans une [pharmacie participante](#) ou dans une [clinique du réseau de santé Vitalité ou Horizon](#) dès que possible.

De l'information supplémentaire est disponible ici : [tableau de bord de la COVID-19](#).

Rétablissement de l'état d'urgence

Le gouvernement provincial rappelle à la population du Nouveau-Brunswick que, en raison du nombre actuel d'hospitalisations liées à la COVID-19, l'état d'urgence a été rétabli et un [arrêté obligatoire](#) est maintenant en vigueur. Il comprend de nouvelles mesures visant à limiter les contacts, à garantir le maintien d'une distance

physique et à exiger de certaines entreprises et certains événements qu'une politique de vaccination ou de dépistage sur le lieu de travail soit mise en place. D'autres renseignements [sont disponibles en ligne.](#)

Précisions concernant les rassemblements privés

Les rassemblements privés à l'intérieur peuvent inclure des personnes de votre foyer plus 20 contacts qui restent toujours les mêmes. Cette mesure ne s'applique pas aux entreprises, comme les restaurants, où les clients doivent présenter une preuve de vaccination complète ou d'exemption médicale.

Si vous organisez un rassemblement privé à l'extérieur, il n'y a pas de limite au nombre de personnes, mais la distanciation physique est requise.

Mesures de santé publique

Toutes les mesures de santé publique actuelles restent également en place, y compris le port obligatoire du masque dans les espaces publics intérieurs et l'obligation de présenter une [preuve de vaccination complète](#) pour accéder à certains événements, services et entreprises. En outre, toute personne qui entre au Nouveau-Brunswick doit préalablement s'inscrire au [Programme d'enregistrement de voyage du Nouveau-Brunswick](#). Vous trouverez d'autres renseignements sur les mesures mises à jour [en ligne](#).

24 SEPT 2021 – [State of emergency reinstated; mandatory order in effect at 11:59 p.m. tonight due to rising hospitalizations](#)

The provincial government has announced that, based on the current level of COVID-19 hospitalizations, a state of emergency is being reinstated and a [mandatory order](#) will come into effect at 11:59 p.m. tonight. It will include new measures to limit contacts, ensure physical distancing is maintained, and require certain businesses and events to have a vaccination or masking-and-testing workplace policy.

All public health measures previously announced remain in place. The following additional measures will be implemented under the mandatory order:

- People must limit their contacts to their household plus 20 consistent contacts.
- Indoor private gatherings will be limited to 20 consistent contacts.
- There will be no limits on outdoor gatherings, as long as physical distancing is maintained.
- Businesses and events where people gather or exercise, including museums, cinemas, theatres, bingo halls, casinos, amusement centres, arenas, game rooms, pools halls, live entertainment venues, weddings, funerals, gyms, yoga studios and similar venues must ensure all employees are fully vaccinated or are continuously masked and tested regularly. Patrons and participants entering such events remain required to be fully vaccinated.
- Physical distancing is required at businesses, services or events where proof of vaccination is not required, such as grocery and retail stores, private businesses and libraries.

Faith venues have the option to either ensure all participants show proof of full vaccination, or implement the following measures:

- operate at 50 per cent capacity;
- maintain physical distancing;
- ensure continuous mask use;
- record names of all attendees or have assigned seating;
- eliminate singing from services; and
- prevent anyone displaying COVID-19 symptoms and those who have been instructed to self-isolate from entering.

Businesses can access rapid testing kits through their local chamber of commerce. More information about the program [is available online](#).

All current public health measures will also remain in place, including the mandatory use of masks in indoor public spaces and the requirement to [show proof of full vaccination](#) when accessing certain events, services and businesses. Anyone entering New Brunswick must pre-register through the [New Brunswick Travel Registration Program](#).

Spot checks will be conducted by enforcement officers at borders and at businesses, and fines will be issued if businesses or individuals are not complying with the rules. Under the mandatory order, fines can range between \$480 and \$20,400.

The government will review the mandatory order every two weeks. As hospitalization numbers decrease, the mandatory order and public health measures will remain in place to ensure hospitalizations stabilize. Once the number of hospitalizations falls to 10 or fewer, the mandatory order will be lifted, and New Brunswick will return to public health measures. It will be reinstated if 25 or more people are hospitalized.

Due to the state of emergency, news releases regarding COVID-19 cases and vaccination rates will be posted seven days a week. Updates will also be available daily on the [COVID-19 dashboard](#).

24 SEPT 2021 – Rétablissement de l'état d'urgence; arrêté obligatoire en vigueur à 23 h 59 ce soir en raison de l'augmentation des hospitalisations

Le gouvernement provincial a annoncé que, en raison du nombre actuel d'hospitalisations liées à la COVID-19, l'état d'urgence est rétabli et un [arrêté obligatoire](#) entrera en vigueur à 23 h 59 ce soir. Il comprendra de nouvelles mesures visant à limiter les contacts, à garantir le maintien d'une distanciation physique et à exiger de certaines entreprises et activités qu'elles appliquent une politique de vaccination ou de dépistage et de port du masque sur le lieu de travail.

Toutes les mesures déjà annoncées par la Santé publique demeurent en vigueur. Les mesures supplémentaires suivantes seront mises en place en vertu de l'arrêté obligatoire :

- Il faut limiter ses contacts aux personnes de son ménage plus les mêmes 20 contacts.
- Les rassemblements à l'intérieur sont limités aux mêmes 20 contacts.
- Il n'y a aucune limite concernant les rassemblements à l'extérieur, pourvu qu'il soit possible de respecter les consignes de distanciation physique.
- Les entreprises et les activités où les gens se rassemblent ou font de l'exercice, y compris les musées, les cinémas, les salles de théâtre, les salles de bingo, les casinos, les centres d'amusement, les arénas, les salles de jeux, les salles de billard, les établissements qui présentent des spectacles, les mariages, les funérailles, les centres de conditionnement physique, les studios de yoga et autres lieux semblables, doivent s'assurer que tous leurs employés sont pleinement vaccinés ou portent un masque en tout temps et subissent régulièrement des tests de dépistage. Les clients et les participants à ces événements doivent toujours être pleinement vaccinés.
- Les entreprises, les services et les activités où une preuve de vaccination n'est pas requise, comme les épiceries, les magasins de détail, les entreprises privées et les bibliothèques, doivent assurer le respect des consignes de distanciation physique.

Les lieux de culte peuvent soit s'assurer que toutes les personnes présentes montrent une preuve de vaccination complète, soit mettre en place les mesures suivantes :

- fonctionner à 50 % ou moins de leur capacité d'occupation;
- assurer le respect des consignes de distanciation physique;
- assurer le port du masque en tout temps;
- inscrire le nom de tous les participants dans un registre ou attribuer des places à l'avance;
- éliminer le chant;
- interdire l'entrée à toute personne présentant des symptômes de COVID-19 ou ayant reçu l'instruction de s'isoler.

27 SEPT 2021

Les entreprises peuvent se procurer des trousse de dépistage rapide auprès de leur chambre de commerce locale. De plus amples renseignements sur le programme sont [disponibles en ligne](#).

Toutes les mesures de la Santé publique actuelles resteront également en place, y compris le port obligatoire du masque dans les espaces publics intérieurs et l'obligation de présenter une [preuve de vaccination complète](#) pour accéder à certains événements, services et entreprises. En outre, toute personne qui entre au Nouveau-Brunswick doit préalablement s'inscrire au [Programme d'enregistrement de voyage du Nouveau-Brunswick](#).

Des agents d'application de la loi mèneront des contrôles ponctuels aux frontières et dans les commerces. Des amendes seront imposées aux entreprises et aux personnes qui ne respectent pas les règles. En vertu de l'arrêté obligatoire, les amendes peuvent s'élever de 480 \$ à 20 400 \$.

Le gouvernement révisera l'arrêté obligatoire toutes les deux semaines. À mesure que le nombre d'hospitalisations diminuera, l'arrêté obligatoire et les mesures de santé publique demeureront en vigueur le temps que le nombre d'hospitalisations se stabilise. Lorsque dix personnes ou moins seront hospitalisées pour la COVID-19, l'arrêté obligatoire sera levé et le Nouveau-Brunswick reviendra aux mesures de santé publique habituelles. Il sera rétabli si 25 personnes ou plus sont hospitalisées.

En raison de l'état d'urgence, les communiqués de presse concernant les cas de COVID-19 et les taux de vaccination seront publiés sept jours sur sept. Des mises à jour seront également disponibles tous les jours sur le [tableau de bord de la COVID-19](#).

20 SEPT 2021 – [Tentative agreements reached with nurses union](#)

The provincial government has reached new tentative collective agreements with two bargaining units represented by the New Brunswick Nurses Union.

The two units include more than 6,000 registered nurses, nurse practitioners, nurse managers and nurse supervisors working in hospitals, public and community health programs, Ambulance NB and extra-mural programs.

The parties have agreed to withhold details of the agreements pending their ratification.

20 SEPT 2021 – [Accords de principe conclus avec le syndicat du personnel infirmier](#)

Le gouvernement provincial a conclu de nouveaux accords de principes avec deux unités de négociation représentées par le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick.

Ces deux unités comprennent plus de 6000 membres du personnel infirmier immatriculé et praticien, infirmières gestionnaires et infirmières surveillantes qui travaillent dans les hôpitaux, pour les programmes de santé publique et de santé communautaire, pour Ambulance NB et pour les programmes extra-muraux.

Les parties ont convenu d'attendre la ratification des accords avant de donner des renseignements détaillés à leur sujet.

20 SEPT 2021 – [Tentative agreements reached with two NBU bargaining units](#)

The provincial government has reached tentative collective agreements with two bargaining units – specialized health-care professionals and professional support – represented by the New Brunswick Union.

The specialized health-care professionals group includes more than 1,400 pharmacists, psychologists, physiotherapists, occupational therapists, social workers, audiologists, dietitians and other health-care occupations working in the regional health authorities.

The professional support group includes about 250 school psychologists, social workers, speech language pathologists, behaviour intervention mentors and other occupations working in the school districts.

The parties have agreed to withhold details of the agreements pending their ratification.

20 SEPT 2021 – Accords de principe conclus avec deux unités de négociation du SNB

Le gouvernement provincial a conclu des accords de principe avec deux unités de négociation – les professionnels spécialisés en soins de santé et le soutien professionnel – représentées par le Syndicat du Nouveau-Brunswick.

Le groupe des professionnels spécialisés en soins de santé comprend plus de 1400 pharmaciens, psychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes, travailleurs sociaux, audiologistes, diététistes et d'autres professions des soins de santé travaillant au sein des régies régionales de la santé.

Le groupe du soutien professionnel comprend environ 250 psychologues scolaires, travailleurs sociaux, orthophonistes, mentors en gestion du comportement et d'autres professions travaillant au sein des districts scolaires.

Les parties ont convenu d'attendre la ratification des accords avant de donner des renseignements détaillés à leur sujet.

FUNDING | FINANCEMENT

CEDI Phase III (2021-2025) – The Community Economic Development Initiative (CEDI) is Calling for Applications for eight First Nation-municipal partnerships to join the program from December 2021 – January 2024/25. CEDI program supports neighbouring First Nations and municipalities to develop capacity to develop and implement long-term joint planning for community economic development initiatives and land use, while building respectful and sustainable government-to-government partnerships. The deadline for joint applications is October 22nd, 2021 at 11:59pm MT.

Please download and review the [CEDI Phase III Application Information Sheet](#) in [English](#) or [French](#)

Please download and review the [Application Questions](#) in [English](#) or [French](#)

Please access the [Online Application Form](#) in [English](#) or [French](#)

Please note that you are unable to save and go back to the online application, and therefore we advise you to save a word version of the application for your own record.

Attend the CEDI Phase III [Application Information Session Webinar](#) on September 29th 2:00 PM. Questions?

Please email the CEDI team at CEDI@edo.ca

Phase III de l'IDEC (2021-2025) – L'Initiative de développement économique communautaire (IDEC) lance un appel de demandes! Huit partenariats Premières Nations-municipalités seront sélectionnés pour participer au programme de décembre 2021 à janvier 2024 ou 2025. L'IDEC vise à développer la capacité des municipalités et des Premières Nations avoisinantes à élaborer et mettre en œuvre conjointement des plans et des initiatives à long terme en matière de développement économique communautaire et d'aménagement des terres, tout en favorisant la création de partenariats intergouvernementaux durables et respectueux. La date limite de soumission des demandes conjointes est le 22 octobre 2021 à 11 h 59 HR.

Veuillez télécharger et examiner le [Feuillet d'information sur les demandes à la Phase III de l'IDEC](#) en [français](#) ou en [anglais](#).

Veuillez télécharger et examiner les [questions en français](#) ou en [anglais](#).

Veuillez accéder au [formulaire de demande en ligne en français](#) ou en [anglais](#)

Veuillez noter que vous ne pouvez pas sauvegarder et revenir à la demande en ligne. Nous vous conseillons donc de sauvegarder une version Word de la demande pour vos dossiers.

Participez au [webinaire d'information sur le processus de demande à la phase III](#) de l'IDEC le 29 septembre de 12 h. Questions? Veuillez envoyer un courriel à l'équipe de l'IDEC à CEDI@edo.ca.

Rural Transit Solutions Fund: project planning applications open – Municipalities, local and regional governments have until October 8 to apply for up to \$50,000 for activities such as public engagement, needs assessments, feasibility or viability studies, surveys and assessments of routes or modes of travel.

Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural : ouverture des demandes de planification de projet – Les municipalités et les administrations locales et régionales ont jusqu'au 8 octobre pour demander jusqu'à 50 000 \$ pour des activités telles que la participation du public, l'évaluation des besoins, les études de faisabilité ou de viabilité, les enquêtes et les évaluations des itinéraires ou des modes de transport.

The Active Transportation Fund, part of the National Active Transportation Strategy, aims to accelerate the construction of active transportation infrastructure and support a modal shift away from cars and toward active transportation. Please visit [Infrastructure Canada – Active Transportation](#) where you will find the [Applicant Guide](#) and additional information. ATF-FTA@infra.gc.ca

Le Fonds pour le transport actif, dans le cadre de la [Stratégie nationale de transport actif](#), vise à accélérer la construction d'infrastructures de transport actif et à soutenir un transfert modal de la voiture vers le transport actif. Veuillez consulter [Infrastructure Canada - Transport actif](#) où vous trouverez le [Guide du demandeur](#) ainsi que des renseignements supplémentaires. ATF-FTA@infc.gc.ca

Museums Assistance Program (MAP) is now accepting applications for assistance with ongoing operating costs through the Reopening Fund for Heritage Organizations. For full details on program eligibility and information on how to apply, please visit [Reopening Fund for Heritage Organizations](#). Not-for-profit organizations with a heritage collection, such as museums, archives, and historic sites, may be eligible to receive funding. Indigenous organizations with a heritage collection are also encouraged to apply. Organizations can receive between \$1,000 and \$100,000 in emergency support. Applications will be accepted through the new [Canadian Heritage Funding Portal](#) (CHFP). For questions: PCH.info-info.PCH@canada.ca

Le **Programme d'aide aux musées**, par l'entremise du Fonds pour la réouverture des organismes du patrimoine, accepte maintenant les demandes d'aide pour les coûts de fonctionnement courants. Vous trouverez les informations sur l'admissibilité au programme et la façon de faire une demande sur la page du [Fonds](#). Les organismes sans but lucratif possédant des collections patrimoniales (p. ex., musées, centres d'archives et sites historiques) pourraient être admissibles à du financement. Les organisations autochtones possédant une collection patrimoniale sont également encouragées à faire une demande. Les organismes pourraient recevoir de 1000 \$ à 100 000 \$ en aide à la réouverture. Les demandes se feront via le nouveau [Portail de financement de Patrimoine canadien](#) (PFPC). Questions : PCH.info-info.PCH@canada.ca

The **Canada Community Revitalization Fund (CCRF)** aims to help communities across Canada build and improve community infrastructure projects so they can rebound from the effects of the COVID-19 pandemic with infrastructure that will assist with community vitality, support social and economic cohesion, and help reanimate communities. The application can be found at [ACOA's website](#). Note: Any questions can be directed to ACOA Business Information Services at 1-888-576-4444 or at bis-sie@acoa-apeca.gc.ca.

Le **Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)** vise à aider les collectivités de tout le pays à améliorer les infrastructures communautaires et à en construire de nouvelles afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19 avec infrastructures qui contribueront à la vitalité des collectivités, favoriseront la cohésion sociale et économique et raviveront la vie communautaire. La demande se trouvent au [site Web de l'APECA](#). Note : Toutes question ou demandes d'assistance peuvent être dirigées aux Services d'information aux entreprises de l'APECA au 1-888-576-4444 ou par courriel à bis-sie@acoa-apeca.gc.ca.

The Government of Canada's [Canada Greener Homes Grant \(nrcan.gc.ca\)](#)

- Up to 700,000 grants of up to \$5,000 to help homeowners make energy efficient retrofits to their homes
- EnerGuide evaluations (worth up to \$600) and expert advice to homeowners so they can begin to plan their retrofits
- Recruitment and training of EnerGuide energy advisors to meet the increased demand; this will create new jobs across Canada.

COVID-19 RESOURCES

UMNB: [COVID-19 Information and Resources](#)

GNB:

- New Brunswick has 3,936 confirmed cases of coronavirus, 650 of which are active.
- **[**NEW Mandatory Order](#)** (25 Sept 2021)
- [NB COVID Dashboard](#)
- [Book your COVID-19 vaccine appointment & COVID-19 Vaccine Rollout plan.](#)
- [Public Health Guidance Documents](#)
- [Path to Green Guidance](#)
- For concerns: call 844-462-8387 (daily 8:30am – 4:30 pm) or email helpaide@gnb.ca

WORKSAFE NB:

- [Green and Beyond: communicable disease prevention](#)
- [Communicable Disease Prevention: A guide for New Brunswick Employers](#)
- [Communicable Disease Prevention: A guide for New Brunswick Employees](#)

CANADA:

- [COVID Alert application](#)
- [COVID-19 Awareness Toolkit](#)

RESSOURCES COVID-19

UMNB : [COVID-19 Information et ressources](#)

GNB :

- Le Nouveau-Brunswick compte 3,936 cas confirmés de coronavirus, dont 650 sont actifs.
- **[**DE NOUVEAU arrêté obligatoire](#)** (25 septembre 2021)
- [Tableau de bord de la COVID-19 au Nouveau-Brunswick](#)
- [Fixez un rendez-vous pour le vaccin contre la COVID-19 & Plan pour la vaccination contre la COVID-19](#)
- [Conseils en matière de santé publique](#)
- [Direction retour à la phase verte](#)
- En cas d'inquiétude : appeler 844-462-8387 (8h30 à 16h30 quotidienne) // courriel : helpaide@gnb.ca

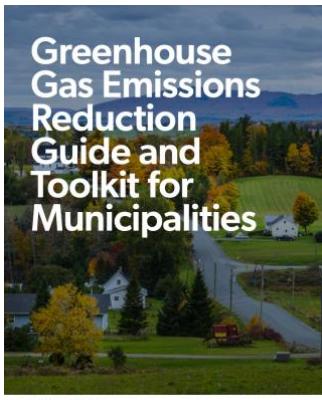
TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

- [Phase verte et au-delà : prévention des maladies transmissibles](#)
- [Prévention des maladies transmissibles : guide pour les employeurs Néo-Brunswickois](#)
- [Prévention des maladies transmissibles : guide pour les travailleurs Néo-Brunswickois](#)

CANADA:

- [L'application Alerte COVID](#)
- [Trousse d'outils de sensibilisation – COVID-19](#)

RESOURCES | RESSOURCES



**Greenhouse
Gas Emissions
Reduction
Guide and
Toolkit for
Municipalities**

SSG

GREENHOUSE GAS REDUCTION GUIDE & TOOLKIT

[Visit our website to download the guide!](#)

GUIDE ET TROUSSE D'OUTILS SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

[Visitez notre site web pour télécharger le guide !](#)



**Guide et
trousse d'outils
à l'usage des
municipalités
sur la réduction
des émissions
de GES**

SSG

The Provincial Kick-Off, Governance, and Financing and Funding [Municipal Orientation 2021](#) sessions are available on the Department of Environment and Local Government's website. // Les séances de lancement provincial, de gouvernance, et de financement [Orientation municipale 2021](#) sont disponibles sur le site Web du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

FCM's new [Guide for Municipal Climate Change Staff](#) can help you establish yourself as a local climate leader and includes information on:

- Helpful tips and criteria to consider when developing a business case for local climate projects
- The importance of data and analysis for your climate work and suggested data sources
- Approaches to communicating about climate action

The Department of Justice and Public Safety is pleased to present the [Police Service Delivery Model Process Guide](#), which will guide local governments through a step by step collaborative approach required for the Minister of Justice and Public Safety to make informed, evidence-based decisions regarding policing in New Brunswick.

Le ministère de la Justice et de la Sécurité publique désire vous présenter le [Guide du processus d'Examen du modèle de prestation des services de police](#), qui guidera les autorités locales dans un processus nécessitant une approche collaborative par étapes afin que le ministre de la Justice et de la Sécurité publique puisse prendre des décisions plus éclairées et factuelles concernant les services de police du Nouveau-Brunswick.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada : [economic profiles](#) of communities across Canada were chosen to ensure regional and linguistic diversity. Please download [our toolkit](#). // Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Les [profils économiques](#) de certaines communautés du Canada ont été sélectionnés pour assurer la diversité régionale et linguistique. Veuillez télécharger [notre boîte à outils](#).

The [Small and Rural Communities Climate Action Guidebook](#) offers local decision makers case studies and advice tailored to their experience. // [Le Guide d'action climatique pour les petites collectivités et les collectivités rurales](#) offre aux décideurs locaux des études de cas et des conseils adaptés à leur expériences.

Other resources can be found via our [website's resource portal](#). // D'autres ressources peuvent être trouvées via [le portail de ressources de notre site web](#).

EXTERNAL EVENTS

SEPT 30 @ 1:30pm

[Dialogue NB is hosting a virtual event](#) on how to address the subject of residential schools with young learners. Open to all.

OCT 5 @ 1:00 PM

NWMO Low Level Waste – [Technical Workshops for Laypeople](#) // SGDN Déchets de faible activité – [Atelier pour les profanes](#)

OCT 6 2021 @ 2:00 PM

FCM: [How to prepare municipal climate staff for success](#)

19-21 OCT, 2021

[Sustainable Communities Conference 2021: For a renewed tomorrow](#)

You'll get hands-on tools and knowledge while exploring issues fundamental to building equitable, sustainable communities, including energy and climate innovations, rural/remote and small community solutions, and natural infrastructure. [REGISTER](#).

19-21 OCT, 2021

[Conférence sur les collectivités durables 2021 : Pour un avenir renouvelé](#)

Vous découvrirez des outils et des connaissances pratiques tout en explorant des enjeux fondamentaux liés à la création de collectivités équitables et durables, notamment l'énergie et le climat, les solutions destinées aux petites collectivités rurales et éloignées, et les infrastructures naturelles. [INSCRIVEZ-VOUS](#).

OCT 21

McInnes-Cooper - Conflicts of Interest and Tendering Webinar helps councillors understand the procurement and tender process, including conflict of interest and compliance requirements. Registration to come.

ÉVÉNEMENTS EXTERNAUX

21 OCT @ 10am-11:30am

Making the Business Case for Energy Efficiency

Explore the energy and non-energy benefits of efficiency. Get the framework to prepare a robust financial analysis for efficiency investments. Learn how to create and pitch the business case to decision makers using a unique technique called the One-Page Proposal. [RESERVE VIRTUAL SEATS*](#)

21 OCT de 14 h à 15 h 30

Plaider en faveur de l'efficacité énergétique

Découvrir les avantages énergétiques et non énergétiques de l'efficacité. Acquérir le cadre nécessaire pour préparer une analyse financière solide pour les investissements en matière d'efficacité. Apprendre à préparer l'analyse de rentabilité et à la présenter aux décideurs à l'aide d'une technique unique appelée « proposition d'une page ». [RÉSERVER MA PLACE*](#)

OCT 26 @ 2:00 PM

Canada's Net-Zero Economy: Security Prosperity in a Net-Zero World, presented by the Net-Zero Advisory Board and the Canadian Institute for Climate Choices.

[Learn More](#) // *L'économie carboneutre au Canada : assurer la prospérité dans un monde carboneutre*, présenté par le Groupe consultatif pour la carboneutralité et Institute canadien pour des choix climatiques. [Plus d'info](#).

17 NOV @ 10am-11:30am

Heating Systems, Boilers and Heat Recovery

Tackle one of the largest energy users and contributors to GHG emissions for most facilities: heating for processes and space heating. [RESERVE VIRTUAL SEATS*](#)

17 NOV de 14 h à 15 h 30

Systèmes de chauffage, chaudières et récupération de chaleur

Traiter l'un des plus importants consommateurs d'énergie et contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre de la plupart des installations : les systèmes de chauffage des procédés et des locaux. [RÉSERVER MA PLACE*](#)

ABOUT UMNB | À PROPOS DE L'UMNB

The Union of the Municipalities of New Brunswick (UMNB) is a bilingual association of 61 local governments of all sizes, representing over one third of New Brunswick's population. Since 1994, UMNB has advocated for strong, sustainable communities throughout the province. Our members decide UMNB's policies & priorities through member resolutions, at regional Zone meetings, and at our Annual General Meeting. Together, our members tackle local challenges and share solutions to make life better for their citizens.

Follow us on [Twitter @MunicipalNB](#) and on [Facebook @MunicipalNB](#).

L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) est une association bilingue de 61 gouvernements locaux à travers la province et qui représente plus du tiers de la population. Depuis 1994, l'UMNB milite pour des collectivités fortes et durables à la grandeur de la province. Nos membres déterminent les politiques et les priorités de l'UMNB au moyen de résolutions adoptées par les membres, lors des réunions régionales de zones et de notre assemblée générale annuelle. Nos membres unissent leurs efforts pour relever les défis locaux et échangent des solutions visant à améliorer la vie de leurs citoyens.

Suivez-nous sur [Twitter @MunicipalNB](#) et sur [Facebook @MunicipalNB](#).